

## **Finance durable : ne pas penser environnement sans penser social**

Mardi 22 janvier 2019

Intervention en réunion conjointe des commissions Economique et monétaire et Environnement sur la Taxonomie.

La taxonomie en matière de finance durable est le futur système européen de classification unifié qui établit des critères harmonisés pour déterminer si une activité économique est durable ou non sur le plan environnemental. C'est la colonne vertébrale de la stratégie de financement durable.